

# LANNOY EST À VOUS

Le rendez-vous d'information des Lannoyens

2019

|           |                                     |    |
|-----------|-------------------------------------|----|
| <b>02</b> | <b>ÉDITORIAL</b>                    |    |
| <b>03</b> | <b>INFOS PRATIQUES</b>              |    |
| <b>04</b> | <b>VIE MUNICIPALE</b>               |    |
|           | État civil                          | 4  |
|           | FestivaLannoy                       | 4  |
|           | Sortie culturelle                   | 4  |
|           | Conseil municipal                   | 5  |
|           | Recensement de la population        | 7  |
|           | Un temps pour l'art                 | 9  |
|           | Expressions d'artistes              | 9  |
|           | Accueil des nouveaux Lannoys        | 9  |
|           | Concours de chant intercommunal     | 9  |
| <b>10</b> | <b>EMPLOI / VIE ÉCONOMIQUE</b>      |    |
|           | Le Conseil Départemental du Nord    | 10 |
|           | MEL                                 | 10 |
|           | Marché Intercommunal                | 10 |
| <b>11</b> | <b>ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE</b> |    |
|           | Concours "Fleurs de Lys & Lannoy"   | 11 |
|           | Gestion des déchets                 | 11 |
|           | PLU2                                | 12 |
| <b>13</b> | <b>JEUNESSE / VIE SCOLAIRE</b>      |    |
|           | Alsh Petites Vacances               | 13 |
|           | Mercredis récréatifs                | 13 |
|           | Allumoirs                           | 14 |
|           | Spectacle de Noël                   | 14 |
|           | SIVU École "Le Petit Prince"        | 14 |
| <b>15</b> | <b>PRÉVENTION / SOLIDARITÉ</b>      |    |
|           | L'Assurance Maladie                 |    |
| <b>16</b> | <b>CULTURE / VIE ASSOCIATIVE</b>    |    |

Directeur de la publication : Michel Colin  
 Conception - rédaction - photos :  
 commission et service communication  
 Imprimé sur papier blanc PEFC  
 (issu de forêts gérées durablement)  
 TechniCom - Marquette lez Lille  
 Impression en 1300 exemplaires

Ont participé à ce numéro :  
 Atelier "batterie" MJC, Chun Del Chin Ha,  
 Conseil Départemental du Nord, Esterra,  
 Fraternelle des Anciens Combattants,  
 GIP Agire Val de Marque, Improvisation, Insee,  
 L'Assurance Maladie, Métropole Européenne de Lille,  
 Résidence Les Orchidées, Résidence Les Aulnes,  
 SIVU École "Le Petit Prince" et USARG.

Madame, Monsieur, chers Lannois,

J'ai le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux le **samedi 12 janvier 2019** à 16h, salle Henri Échevin à laquelle participeront l'école "Le Petit Prince" et l'association "Improvisation".

Dans l'attente de vous y rencontrer et d'échanger autour de la traditionnelle galette, les conseillers et agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Michel Colin, Maire,



Vice-Président de la  
Métropole Européenne de Lille



**Mairie** : 42 rue de Tournai - 59390 LANNOY  
Tél. 03 20 75 27 30

mardi de 9h à 12h,  
mercredi de 14h à 18h,  
vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h,  
samedi de 9h à 12h

**Cimetière communal** : rue du Meunier - 59390 LYS LEZ LANNOY

ouverture à 8h,  
fermeture à 17h30 du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars,  
fermeture à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre



**Police Municipale Mutualisée** :

42 rue du Général Leclerc - 59510 HEM  
Tél. : 03 20 66 58 22



**Médiathèque Alexandre Jardin** : 31 rue des Remparts à LANNOY

Tél. : 03 20 81 21 77

mardi de 9h à 12h,  
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,  
vendredi de 14h30 à 18h,  
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



**SIVU "École Le Petit Prince"** : 29 rue du Général Leclerc  
59390 LYS LEZ LANNOY - Tél. : 03 20 45 40 92

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 12h15  
et de 13h à 17h15



### Écrivain public

Pierre Trenteaux vous reçoit, gratuitement, sur rendez-vous au Point d'Accès au Droit et autres services publics à la Maison de l'Emploi et des Services Publics, parvis Berthelot à Hem en téléphonant au 03 20 66 58 11

### Collecte des encombrants sur rendez-vous

par simple appel au 0800 203 775 (n° vert gratuit)

### Collecte des déchets ménagers toxiques

le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 15h, parking de la mairie  
(21 décembre 2018- 18 janvier 2019)



### Conseiller info-énergie

Rémy Fernandes vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 17h30 en téléphonant au 03 20 75 27 30

### Relais d'Assistants(es) Maternels(les) (RAM)

les jeudis de 9h à 11h (hors vacances scolaires), Athéna Forum (salle Françoise Dolto). Contacter Véronique Baudalet au 03 20 02 35 23



### Protection Maternelle Infantile

Consultations gratuites sur rendez-vous à la Pépinière, avenue Paul Bert à Lys-lez-Lannoy en téléphonant au 03 59 73 84 59

### Cellule emploi

Michel Bourgois vous reçoit les mercredis et vendredis après-midis en mairie sur rendez-vous en téléphonant au 03 20 75 27 30



### La Poste - Maison de Services Au Public (MSAP)

25 rue Nationale - 59390 LANNOY  
Tél. : 03 28 33 54 10  
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30  
et le samedi de 9h à 12h



### Adar

Pauline Vacca vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) le vendredi de 9h à 12h ou à domicile en téléphonant au 03 20 75 28 54



### Assistante sociale

Fanny Ackermans ne peut assurer sa permanence en mairie pour une durée indéterminée. Une permanence d'accueil est mise en place à l'UTPAS Roubaix-Hem, 4 parvis Marcellin Berthelot à Hem du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 en téléphonant au 03 59 73 84 59



### Conciliateur de justice

Georges Roos vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) en téléphonant au 03 20 75 27 30



### Syndicat d'Initiative Intercommunale

Son équipe vous reçoit 1 place Carnot (Hôtel de Ville) les mercredis et vendredis de 14h à 16h de mars à septembre  
Courriel : syndicat-initiative@lannoy-toufflers.fr



## ÉTAT CIVIL

### *Bienvenue aux nouveaux petits Lannoyens*

Raphaël BARROIN 10/09/18  
Paul LALAU 13/09/18  
Aurélien MAÎTRE-JEAN 21/10/18  
Sacha LESEUX 26/10/18  
Julia JACEK 27/10/18

### *Une pensée pour les Lannoyens qui nous ont quittés*

Annie JOVENIN épouse DESCAMPS 05/09/18  
Joëlle DEREUX veuve DEBODENANCE 06/11/18

### *Tous nos vœux de bonheur aux Lannoyens qui se sont pacés*



Olivia BERTANI & Antony DA COSTA  
29/09/2018



Cassandre MARANT & Michel LECONTE  
13/10/2018

### *Tous nos vœux de bonheur aux Lannoyens qui se sont unis*



Jennifer DELAHAYE & Cédric SIMON  
20/10/2018

## FESTIVALANNOY

### *PREMIÈRE ÉDITION !*

Dans une ambiance cabaret, l'association "Improvisation", en partenariat avec la municipalité, a réuni pas moins de 230 spectateurs venus de Lannoy et des communes voisines !



Une véritable réussite pour cette première édition ! Un programme animé et organisé par Benoît Juillet qui a réuni une dizaine d'artistes.

Chants, magie, numéros de cirque et danses ont suscité un véritable enthousiasme auprès du public.

Rendez-vous l'année prochaine !!

## SORTIE CULTURELLE

### *UNE EXCURSION AU MUSÉE ...*

... de "La Piscine" à Roubaix vous a été proposée le jeudi 15 novembre 2018.



61 inscrits ont pu profiter d'une visite commentée suivie d'un goûter servi chez Meert.



# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU DE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2018

### 1- VOTE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles du budget de l'exercice 2018 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, la Décision Modificative DE\_034\_2018, en dépenses de fonctionnement pour un montant de 27.861,85 € et en dépenses d'investissement pour un montant de 5.456,95 €.

### 2- OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES DE DÉTAIL EN 2019

Vu la loi n° 2015-990 du 06 août 2015 portant sur la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite "Loi Macron" ;

vu la délibération-cadre du Conseil Métropolitain n°17C0618 du 1<sup>er</sup> juin 2017 actant la position de la Métropole Européenne de Lille (MEL) concernant les dérogations octroyées par le Maire au principe de repos dominical dans les commerces de détail pour les années 2018 à 2020 ;

considérant qu'il revient au Maire de prendre, avant le 31 décembre de l'année N pour l'année N+1, un arrêté municipal précisant le nombre et le calendrier des ouvertures dominicales autorisées ;

considérant le calendrier des ouvertures retenues par la MEL ;

le Maire propose au Conseil les dates d'ouverture dominicale des commerces de détail en 2019 comme suit :

- les 2 premiers dimanches des soldes (13 janvier et 30 juin 2019)
- le dimanche précédent la rentrée des classes (1<sup>er</sup> septembre 2019)
- les 4 dimanches précédant les fêtes de fin d'année (1, 8, 15 et 22 décembre 2019)
- le dernier dimanche de l'année (29 décembre 2019).

Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable aux dates ainsi proposées.

### 3- CONVENTION-CADRE SUR L'UTILISATION PARTAGÉE DES INFRASTRUCTURES DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET NON ROUTIER MÉTROPOLITAIN PAR LA COMMUNE

Dans le cadre du projet d'aménagement des activités "mercredis récréatifs" et "accueils de loisirs", le service Jeunesse, situé actuellement salle Jean Piat dans le parc de la mairie, sera transféré à Athéna Forum, sise 31 rue des Remparts à Lannoy.

À ce titre, le raccordement des postes informatique et téléphonique nécessite l'utilisation des installations métropolitaines existantes.

La demande d'autorisation a été faite auprès de la MEL pour l'utilisation partagée des infrastructures du domaine public routier et non routier métropolitain par la commune.

Conformément à la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 avril 2015, cette autorisation est contractualisée par une convention-cadre.

Le Conseil, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer la convention.

### 4- SUBVENTION ASSOCIATION "IMPROVISATION"

Le Maire présente le dossier de demande de subvention sollicitée par l'association "Improvisation". Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 1.600€.

### 5- TARIFICATION SPECTACLE "LES BELLES SORTIES" 2018

À l'approche du spectacle de danse "Quatorze Tours" qui se déroulera le 25 novembre à Lannoy, dans le cadre de l'opération "Les Belles Sorties", le Maire rappelle qu'il convient de fixer le tarif des entrées. Il propose la tarification suivante :

- droit d'entrée = 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans)
- avec Pass Culture = 2 €

Le conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver les tarifs proposés.

### 6- ADHÉSION AU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) 2017-2022 HABITAT/AMELIO + DE LA MEL

Par délibération du 2 décembre 2014, la commune a adhéré au Programme d'Intérêt Général pour l'Amélioration Durable de l'Habitat (PIG ADH) mis en place par la Métropole Européenne de Lille (MEL), pour une période de trois ans.

Le programme PIG ADH 2014-2017 étant arrivé à son terme, la MEL a organisé son renouvellement pour répondre aux enjeux de l'amélioration de l'habitat privé sur le territoire métropolitain ayant pour objectifs :

1. la lutte contre l'habitat indigne,
2. la lutte contre la précarité énergétique,
3. l'adaptation des logements à l'âge et au handicap,
4. le renouvellement des quartiers d'habitat ancien dégradé,
5. la production d'une offre de logements privés à loyer maîtrisé.

Ce nouveau programme PIG ADH Amélio+ 2017-2022 ciblera tant l'habitat individuel que le collectif, les propriétaires occupants modestes et très modestes, les propriétaires bailleurs, les locataires ou les copropriétaires.

Vu les délibérations du Conseil Métropolitain n°17 C 0117 du 10/02/2017, n°17 C 0752 du 19/10/2017,

considérant l'intérêt de rejoindre ce nouveau PIG ADH Amélio+, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'adhérer au PIG ADH Amélio+ métropolitain.

### 7- PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) POUR L'AMÉLIORATION DURABLE DE L'HABITAT (ADH) AMELIO+ / ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIÈRES POUR L'AMÉLIORATION DURABLE DE L'HABITAT

Par délibération, en date du 25 septembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé la participation de la ville de Lannoy au Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'Amélioration de l'Habitat Durable" (ADH) porté par la Métropole Européenne de Lille.

L'objectif est d'apporter une aide financière incitative aux propriétaires occupants les plus modestes du territoire afin qu'ils puissent réaliser les travaux nécessaires au maintien de la qualité thermique de leur logement ou d'adaptation à l'âge pour des foyers éligibles qui ne sont pas toujours en capacité de procéder à l'avance de fonds.

Pour réhabiliter ou améliorer les logements anciens du secteur privé, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) subventionne de nombreux travaux sous conditions de ressources des propriétaires occupants. Les aides de l'ANAH s'adressent majoritairement aux personnes aux ressources très modestes et modestes.

La fin des dispositifs de soutien à la rénovation des logements et de lutte contre l'habitat indigne étant prévue pour novembre 2017 dans le cadre des précédents programmes, la Métropole Européenne de Lille a décidé de renouveler les dispositifs pour une durée de 5 ans.

Le public cible de l'intervention correspond aux ménages propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah et aux locataires du parc privé potentiellement indigne, soit 100 000 ménages sur le territoire métropolitain.

#### PLAFONDS DE RESSOURCES DE L'ANAH - 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

| Nbre de personnes composant le ménage | Plafonds des ressources très modestes (€) | Plafonds des ressources modestes (€) |
|---------------------------------------|---|--------------------------------------|
| 1                                     | 14.508                                    | 18.598                               |
| 2                                     | 21.217                                    | 27.200                               |
| 3                                     | 25.517                                    | 32.710                               |
| 4                                     | 29.809                                    | 38.215                               |
| 5                                     | 34.121                                    | 43.742                               |
| par personne supplémentaire           | +4.301                                    | +5.510                               |

## CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

La convention d'opération, signée le 14 novembre 2017, précise les subventions mobilisables par la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de ce nouveau programme d'intérêt général 2017-2022, notamment auprès de l'Anah, de la Région Hauts-de-France et du Département.

Les principales évolutions du programme à compter de 2018 consistent en la suppression des aides financières de l'ANAH pour les acquéreurs d'un logement social, l'ouverture des aides métropolitaines aux ménages modestes et l'octroi d'une aide supplémentaire attribuée par la MEL aux locataires du parc privé sous conditions de ressources restrictives.

Au regard de cet engagement renouvelé par l'ensemble des financeurs, il convient donc, pour la ville de Lannoy, d'actualiser ses taux de participation et les plafonds de travaux subventionnables pour ce programme d'intérêt général 2017-2022, dit « AMELIO + ».

La priorisation et l'actualisation des taux de subventions à l'amélioration durable de l'habitat sont disponibles en mairie.

Ces aides ne sont pas cumulables avec celles dispensées dans les autres dispositifs "habitat" mis en place par la ville : aide à la rénovation de façade. Les modalités de versement de la part de la ville ne sont pas modifiées. Le versement de la subvention s'effectuera en deux fois par Monsieur le Comptable public assignataire de Lannoy : 70% d'acompte sur notification de la demande agréée de l'ANAH précisant la décision d'octroi de sa subvention et 30% de solde sur présentation de la facture du montant des travaux. Un nouveau calcul de la subvention sera effectué au vu des documents justificatifs produits par le demandeur et le solde définitif pourra être inférieur au solde théorique de 30%. Au cas où le montant des travaux s'avérerait supérieur au montant initial, la subvention sera plafonnée au montant initialement calculé.

Vu les délibérations N° 17C0117 du 10 février 2017, N° 17C0752 du 19 octobre 2017 et N° 17C1043 du 15 décembre 2017 et de la MEL, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'adopter les modalités reprises ci-dessus.

### 8- CONVENTION ENTRE LA VILLE DE HEM ET LA VILLE DE LANNOY - SUIVI DU PIG ADH AMÉLIO+ ET SUIVI DES SITUATIONS D'INDÉCENCE LOGEMENT PÉRIODE 2018-2022

Suite à l'adhésion au Programme d'Intérêt Général pour l'Amélioration Durable de l'Habitat (PIG ADH) Amélio+ métropolitain, le Maire donne lecture au Conseil du projet de convention entre la ville de Hem et la ville de Lannoy qui a pour objet d'autoriser la ville de Hem à intervenir sur le territoire de Lannoy, en matière de suivi :

1. des propriétaires occupants effectuant des travaux de réhabilitations thermiques ou d'adaptation à l'âge au titre du PIG ADH Amélio+ piloté par la MEL,
2. des locataires du parc privé nécessitant une visite de constatation d'indécence de leur logement.

La ville de Lannoy participera à hauteur d'un coût forfaitaire par dossier établi comme suit :

- 750€ pour le suivi d'un dossier PIG ADH Amélio+
- 500€ pour le suivi d'un dossier "indécence".

Une facture sera établie chaque année par la ville de Hem.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver ladite convention entre les villes de Hem et de Lannoy et d'autoriser le Maire à la signer.

### 9- SORTIE CULTURELLE DU 15 NOVEMBRE 2018

À l'approche de la sortie culturelle organisée par la commission municipale "Lannoy à vos côtés" prévue le 15 novembre 2018, le Maire rappelle qu'il convient de fixer les tarifs des participants et des accompagnants. Il propose d'appliquer les tarifs suivants :

- Lannoyens de 65 ans et plus = 5 €
- Lannoyens de - de 65 ans = 8 €
- Non Lannoyens = 8 €

Le conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver les tarifs proposés.

### Pôle Lannoy, ville de projets

Michel Colin informe le conseil sur :

- la concertation de la RD 700 : mise à disposition d'un dossier en mairies de Hem et Villeneuve d'Ascq jusqu'au 5 octobre. Réunions publiques le 20/09 à Hem et le 25/09 à Villeneuve d'Ascq,
- l'enquête publique PLU2 : du 20/11/2018 au 11/01/2019. 2 permanences tenues à Lannoy (24/11 et 28/12). Une formation se déroule le 27/09 à la MEL et une information sur la procédure sera donnée le 9/10. La commission d'enquête sera présidée par René Bolle,
- le projet de création d'une Maison d'Assistant(es) Maternel(les),
- le déploiement des nouveaux poteaux d'arrêt de bus,
- DRAC/Diocèse : 28 rue des 3 frères Rémy (*Foyer St Henri*),
- CSP Transport : Liane 3 et aménagement - Mise aux normes du quai de bus et stationnements, rue Vendôme,
- Travaux à l'église : mise en place d'un filet de protection,
- Visual Shop : répertoire des commerçants et artisans du Nord,
- Association Triporteur à Cartouches (TAC) : collecte écologique de cartouches d'encre d'imprimante usagées.

### Pôle Lannoy, à vos côtés

Michel Bourgois informe le conseil sur :

- le recensement : les candidatures de 4 personnes ont été retenues,
- l'activité seniors : ateliers "équilibre" (16 participants), l'atelier gym Clic Riv'Âge Relais Autonomie, les semaines bleues ; la sortie culturelle du 15 novembre,
- "Octobre rose" le 16 octobre à l'Eden de Lys-lez-Lannoy.



PROCHAINE  
SÉANCE

Mardi 4 décembre à 20h.



# RECENSEMENT

de la population 2019

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019**

**SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin,...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,  
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**



## À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces  
→ Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population



## LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

### COMMENT ÇA MARCHE ?

① Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT

② Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Code d'accès : V Q F T N A 3 3  
Mot de passe : M J b q a t 7 7

③ Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

0 1 0 3

INIS, Box ou distinct

0 1 4 0 0 5

Rang A

Rang L

④ Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.

⑤ Validez et c'est terminé !

Envoyer les questionnaires

### DES AVANTAGES POUR TOUS

#### Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

#### Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

#### Pour tous



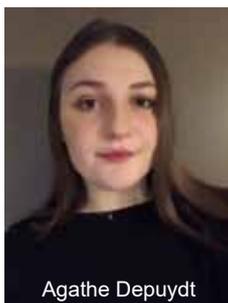
- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux



LES 4 AGENTS REENSEURS



Christophe Fourneau



Agathe Depuydt



Sébastien Vandekerckhove



Martine Jungbluth

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie par téléphone au 03 20 75 27 30 ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Les résultats de cette enquête seront disponibles sur le site : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## UN TEMPS POUR L'ART

LE SALON "UN TEMPS POUR L'ART" ...

... 5<sup>ème</sup> édition.

Le traditionnel rendez-vous annuel artistique d'automne s'est tenu salle Henri Échevin, **du vendredi 16 jusqu'au dimanche 18 novembre**.

Plus de 60 artistes ont montré l'ensemble de leurs propositions artistiques dans différents univers variés – peinture, sculpture, aquarelle, pastel, photographie illustrations et bédés – réalisés par des artistes régionaux, amateurs ou professionnels.

Comme chaque année, de nouveaux artistes se sont inscrits pour cette édition, ce qui démontre un réel engouement dans le milieu artistique pour l'événement de notre commune. Trois classes de l'école "Le Petit Prince" ont exposé des créations réalisées au cours de cette année. Exposants et visiteurs ont pu apprécier cette nouvelle initiative.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX LANNOYENS

SI VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ À LANNOY EN 2017 ...

... nous serions très heureux de vous rencontrer et de vous présenter votre nouvelle ville. Nous vous convions **le dimanche 3 mars 2019** à 10h30, patio d'Athéna Forum, 31 rue des Remparts. Lannoy ayant un tissu associatif très dense, vous aurez également l'occasion de rencontrer un certain nombre d'entre elles qui vous présenteront leurs activités !



SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR CETTE CÉRÉMONIE ...

... merci de vous inscrire gratuitement :

- par téléphone au 03 20 75 27 30,
- par mail à [communication@ville-lannoy.fr](mailto:communication@ville-lannoy.fr),
- via le site Internet de la ville [www.ville-lannoy.fr](http://www.ville-lannoy.fr),
- ou encore en passant directement à l'accueil de la mairie 42 rue de Tournai.

## CONCOURS DE CHANT INTERCOMMUNAL 2019

RENDEZ-VOUS MUSICAL !

La 49<sup>ème</sup> édition réunira les villes de Lannoy, Forest-sur-Marque, Hem, Lys-lez-Lannoy et Toufflers, nouveau partenaire.

Vous êtes chanteur amateur ou professionnel, vous pourrez interpréter le titre de votre choix, accompagné éventuellement d'un instrument de musique.

L'événement se tiendra le **samedi 9 mars 2019**, à la salle Henri Échevin, à partir de 18h.

Entrée libre.

Une présélection se déroulera le **samedi 2 mars 2019**.

POUR NOS TALENTUEUX CHANTEURS ...

... n'oubliez pas de vous inscrire en mairie **entre le 14 janvier et le 23 février 2019**.

Les modalités du concours sont disponibles dans toutes les mairies organisatrices. En revanche, l'inscription se fait obligatoirement à la mairie de Lannoy.

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

### ACTIV'EMPLOI, UN COUP DE POUCE AUX ALLOCATAIRES DU RSA ...

Vous êtes allocataire du RSA et reprenez une activité professionnelle ou une formation ? Le Département peut vous aider, pendant le premier mois, à couvrir les frais liés à votre nouvelle situation grâce au dispositif Activ'emploi.

#### ACTIV'EMPLOI, C'EST QUOI ?

C'est une aide financière directe accordée aux allocataires du RSA qui ont trouvé un emploi ou une formation et qui ont des difficultés pour financer :

1. leurs déplacements professionnels
2. la garde de leur(s) enfants(s)
3. l'achat de matériels professionnels.

#### MONTANT DE L'AIDE ?

Cette aide est de 150 € par an.

#### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Vous pouvez en faire la demande à votre référent RSA ou votre conseiller Pôle Emploi. Après examen de la demande et acceptation par le Département, l'aide vous est versée très rapidement sous forme de chèque.

#### EXEMPLES D'UTILISATION DE L'AIDE ?

- ✓ Mobilité :
  - achat d'une carte de transport
  - financement du premier mois d'abonnement de train
  - remboursement des frais de déplacements
- ✓ Garde d'enfants :
  - contribution au paiement d'un mode de garde (assistante maternelle/crèche)
  - paiement des frais de cantine des enfants
  - paiement des frais de garderie des enfants
- ✓ Matériels professionnels :
  - achat de vêtements professionnels (blouse, pantalon de travail...)
  - achat de chaussures (bottes, sabots professionnels...)

**POUR EN SAVOIR PLUS ...**

... contactez votre référent RSA ou conseiller Pôle Emploi

**Nord**  
le Département

**e**  
pôle emploi

## MEL

### FORUM START'AVENIR



Que vous soyez diplômé ou non, avec ou sans expériences, participez au Forum Start'Avenir à destination des jeunes de la métropole lilloise.

**Le jeudi 31 janvier 2019** à la salle du Fort de Mons à Mons-en-Barœul, venez rencontrer des entreprises qui vous proposeront des offres d'emploi, de stage et d'alternance ainsi que des structures de formation et d'accompagnement.

Vous aurez aussi la possibilité avant le forum de participer à des visites d'entreprise et des ateliers afin de préparer au mieux votre candidature.

**PLUS D'INFOS & INSCRIPTION ...**

... sur la page Facebook Forum Start Avenir !



## MARCHÉ INTERCOMMUNAL

### LE MARCHÉ DE LYS ET DE LANNOY FÊTERA NOËL EN AVANCE ...

... **le vendredi 7 décembre** de 15h à 19h, place Dynah Derycke à Lys-lez-Lannoy.

Au programme :

- une visite du Père Noël,
- des distributions de bonbons, coquilles, chocolat et vin chauds,
- une tombola (dont le tirage au sort est prévu vers 18h)

Également présent sur le marché, un stand d'information et de sensibilisation au "Téléthon". Venez nombreux !!



## CONCOURS "FLEURS DE LYS & LANNOY"

### LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS "FLEUR DE LYS ET LANNOY" ...

... a eu lieu le **6 octobre** à Lys-lez-Lannoy, au centre culturel Agora Maurice Codron.



Cette année, le thème du concours était le football et a inspiré des vocations de "champions" du fleurissement aux 23 "joueurs" en lice qui ont "mis le paquet" pour fleurir leur habitation et participer à l'embellissement des deux communes.

Chaque candidat a reçu une "coupe" de plantes. Les 14 lauréats sélectionnés des 4 catégories ont reçu un diplôme et des cadeaux remis par les Maires de Lannoy et Lys-lez-Lannoy.

Le cocktail traditionnel a conclu cette cérémonie et a réuni toute "l'équipe" y compris "sélectionneurs" et organisateurs autour du verre de l'amitié.



## GESTION DES DÉCHETS

### ENCOMBRANTS

Par simple rendez-vous téléphonique au 0800 203 775 (N° vert gratuit), vous choisissez la plage horaire qui vous convient du lundi au samedi (*douze créneaux possibles entre 7h et 20h*).

Esterra vient chercher vos déchets volumineux (*meubles, literie, déchets issus du bricolage familial, branches en fagots, gros équipements électroménagers ou électroniques*) selon la liste établie lors de votre entretien téléphonique et en votre présence dans un délai maximal de 3 semaines suivant leur planning.

### DÉCHETS MÉNAGERS TOXIQUES (DMT)

Parce que les Déchets Ménagers Toxiques représentent un danger pour la population et l'environnement, Esterra a mis en place une collecte spécifique, exclusivement réservée aux particuliers, le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, sur le parking de la mairie de 14h à 15h.



Prochaines collectes : **21/12 - 18/01**

Pour plus d'informations,  
contactez Esterra  
au 0 825 12 59 62 (0,15€ mn)

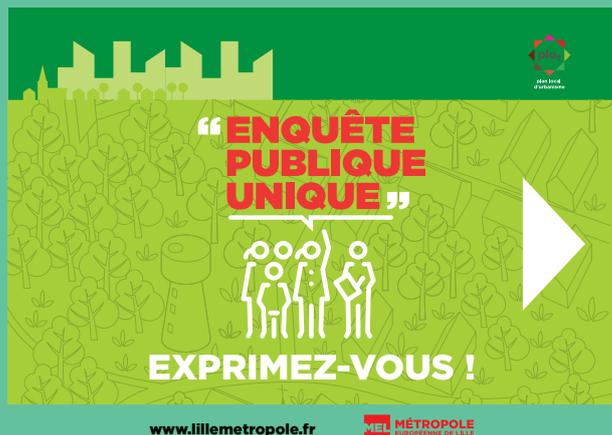
### DÉCHÈTERIE DU SARTEL

Rue de Leers à Roubaix\*

(ouverte le lundi de 10h30 à 18h  
du mardi au samedi de 7h30 à 18h  
et le dimanche de 8h à 13h)

Tél. : 03 20 81 12 47

\*Sur présentation de votre pass'déchèterie (*formulaire d'obtention disponible à l'accueil de la mairie*).



Depuis le 20 novembre 2018 et jusqu'au 11 janvier 2019, vous êtes invités à consulter le projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU2) et à faire part de vos remarques.

Généralement connu car il régit les règles liées aux permis de construire, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) constitue avant tout le projet de développement du territoire métropolitain pour les dix prochaines années. Où pourra-t-on construire du logement, implanter de l'activité économique, développer de l'agriculture, des espaces de loisir et de respiration, quels déplacements demain, comment protéger nos ressources naturelles ? La MEL, à travers son PLU, œuvre pour dessiner au mieux la métropole de demain.

Vous êtes invités à consulter le projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU2) et à faire part de vos remarques, à travers les différents dispositifs mis à votre disposition.

Toutes vos observations seront consignées dans le registre de l'enquête publique et traitées par une commission d'enquête indépendante chargée d'analyser le projet PLU2.

À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rendra son avis au Conseil métropolitain sur le projet PLU2.

### OU CONSULTER LE PROJET PLU2 ?

L'intégralité du projet est consultable en ligne sur :

- [www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL](http://www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL),
- dans les 11 lieux d'enquête de la métropole, situées au sein des mairies des 11 communes suivantes : Comines, Lambersart, Lille, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Pérenchies, Ronchin, Roncq, Santes, Sainghin-en-Weppes, Villeneuve d'Ascq,
- au siège de l'enquête publique situé à la Métropole Européenne de Lille, 1 rue du Ballon à Lille.

### AGENDA DES PERMANENCES

Chargés d'encadrer la procédure d'enquête publique unique, les 15 commissaires enquêteurs indépendants nommés par le Tribunal Administratif de Lille sont à votre écoute. Ils seront présents, à raison de 2 permanences dans chaque commune, pour répondre à vos questions et recueillir vos remarques sur le projet PLU2, avant de les consigner dans le registre d'enquête.

Permanence en mairie de Lannoy : **28/12** de 14h à 17h, bureau des permanences.

### DÉPOSER VOTRE CONTRIBUTION

sur : <https://www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL/deposer-son-observation>  
(Possibilité ouverte depuis le 20 novembre 2018)

par courrier, en vous adressant à la commission d'enquête à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'Enquête  
Métropole Européenne de Lille  
Direction des Affaires Juridiques  
Service Droit de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
1 rue du Ballon - CS 50749 - 59034 LILLE Cedex

### COMMENT SERONT PRISES EN COMPTE MES REMARQUES ?

Toutes vos observations inscrites dans le registre numérique ou dans les registres papier seront consignées et traitées par la commission d'enquête indépendante.

À l'issue de l'enquête publique, la commission rendra son avis au Conseil métropolitain sur le projet PLU2

## ALSH PETITES VACANCES

**LA 1<sup>ÈRE</sup> SEMAINE DES VACANCES DE LA TOUSSAINT A AFFICHÉ COMPLET...**

Une vingtaine d'enfants a participé à des journées sportives, de partage, notamment en offrant aux résidents des Orchidées de jolis dessins sur le thème d'Halloween.

Les enfants ont adoré la journée du mercredi 31 octobre. Ils ont fait le tour de la ville pour récolter des bonbons. Nous remercions les participants !

Pour finir ces belles vacances, nous sommes allés au cinéma voir "Yéti & Compagnie". Gabin a dit : "c'était génial !"



**PROCHAINS ALSH...**

... l'équipe d'animation accueillera vos enfants du 2 au 4 janvier et du 11 au 22 février

### TARIFS PAR JOUR DES ALSH PETITES VACANCES DE 9H À 11H30 ET DE 13H30 À 17H\* (HORS REPAS)

| Quotients familiaux          | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants | 5 enfants | 6 enfants |
|------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| moins de 760€                | 7,70€    | 12,10€    | 16,20€    | 18,90€    | 23,65€    | 28,40€    |
| 761€ à 1.144€                | 8,90€    | 13,95€    | 18,65€    | 21,80€    | 27,20€    | 32,50€    |
| 1.145€ à 1.829€              | 10,20€   | 16,05€    | 21,50€    | 25,00€    | 31,30€    | 37,60€    |
| 1.830€ à 2.749€              | 13,20€   | 20,90€    | 27,90€    | 32,60€    | 40,70€    | 48,85€    |
| plus de 2.750€ et extérieurs | 18,50€   | 29,30€    | 39,05€    | 45,70€    | 57,00€    | 68,40€    |

#### \*PRESTATIONS FACULTATIVES

Garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h - 1€ la séance

Repas de 11h30 à 13h30 2€82 le repas

**L'INSCRIPTION ...**

... se fait à la journée ou à la semaine avec priorité pour les Lannoyens jusqu'au 5/12/18 pour l'Alsh Nouvel An et jusqu'au 30/01/19 pour l'Alsh Hiver.

## MERCREDIS RÉCRÉATIFS

**TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE (HORS VACANCES) ...**

... les mercredis récréatifs accueillent vos enfants de 2 à 13 ans à la demi-journée ou en journée complète de 9h à 11h30 et/ou de 13h30 à 17h.

Si vous le souhaitez, un service de cantine (de 11h30 à 13h30) et de garderie est possible (de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h).

### TARIFS DES ALSH MERCREDIS RÉCRÉATIFS EN 1/2 JOURNÉE

DE 9H\* À 11H30 OU DE 13H30 À 17H\* (HORS REPAS)

| Quotients familiaux          | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants | 5 enfants | 6 enfants |
|------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| moins de 760€                | 4,50€    | 7,10€     | 9,50€     | 11,00€    | 13,80€    | 16,60€    |
| 761€ à 1.144€                | 5,20€    | 8,10€     | 10,90€    | 12,70€    | 15,90€    | 19,10€    |
| 1.145€ à 1.829€              | 5,90€    | 9,35€     | 12,50€    | 14,60€    | 18,30€    | 21,90€    |
| 1.830€ à 2.749€              | 7,70€    | 12,15€    | 16,30€    | 19,00€    | 23,80€    | 28,50€    |
| plus de 2.750€ et extérieurs | 10,80€   | 17,10€    | 22,80€    | 26,60€    | 33,30€    | 39,90€    |

#### \*PRESTATIONS FACULTATIVES

Garderies de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h (1€ la séance)

Repas de 11h30 à 13h30 2€82 le repas

### TARIFS DES ALSH MERCREDIS RÉCRÉATIFS EN JOURNÉE

DE 9H À 11H30 ET DE 13H30 À 17H\* (HORS REPAS)

| Quotients familiaux          | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants | 5 enfants | 6 enfants |
|------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| moins de 760€                | 7,70€    | 12,10€    | 16,20€    | 18,90€    | 23,65€    | 28,40€    |
| 761€ à 1.144€                | 8,90€    | 13,95€    | 18,65€    | 21,80€    | 27,20€    | 32,50€    |
| 1.145€ à 1.829€              | 10,20€   | 16,05€    | 21,50€    | 25,00€    | 31,30€    | 37,60€    |
| 1.830€ à 2.749€              | 13,20€   | 20,90€    | 27,90€    | 32,60€    | 40,70€    | 48,85€    |
| plus de 2.750€ et extérieurs | 18,50€   | 29,30€    | 39,05€    | 45,70€    | 57,00€    | 68,40€    |

#### \*PRESTATIONS FACULTATIVES

Garderies de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h (1€ la séance)

Repas de 11h30 à 13h30 2€82 le repas

**L'INSCRIPTION ...**

... aux Mercredis Récréatifs des mois de janvier et février se fait à la journée ou à la demi-journée, avec une priorité pour les Lannoyens respectivement jusqu'aux 12/12/2018 et 16/01/2019





### POUR LA 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE ...

... les villes de Lannoy et de Lys-lez-Lannoy ont organisé conjointement la fête des Allumoirs en intercommunalité le **samedi 6 octobre 2018**. Cette année, c'était au tour de Lys-lez-Lannoy d'accueillir les habitants de nos deux villes et surtout les enfants.

Le cortège rassemblant les habitants de Lannoy et du Bon Poste est parti de l'école "Le Petit Prince" à 18h30, accompagné du groupe de percussions africaines "Nadjfatou" (*association lannoyenne de danse africaine*) pour rejoindre le cortège lyssois, place Dinah Derycke, escorté par les polices municipales des deux villes.

Puis, l'ensemble des participants a traversé la ville de Lys-lez-Lannoy pour rejoindre l'espace culturel Agora Maurice Codron en passant par la Coulée verte dans une ambiance festive et animée. Après ce spectacle illuminé par les allumoirs des enfants, 400 sachets de friandises ont été distribués à l'entrée de l'Agora tandis que des jongleurs lumineux donnaient à la scène une ambiance magique. À l'intérieur, un chocolat chaud récompensait parents et enfants pour ce parcours automnal. Une vraie réussite, cette année encore, au vu du nombre de participants et du sourire des enfants.



### SPECTACLE DE NOËL

#### AVENTURE MUSICALE ...

... pour le goûter de Noël des enfants, le **samedi 22 décembre 2018** à 16h, salle Henri Échevin. Cette année, pour le spectacle offert aux enfants, Julie, le regard rieur et complice, vous invite à découvrir sa journée, rythmée par ses aventures musicales dansées et chantées.

8 amusants et facétieux personnages en peluche complètement "lookés & branchés" l'accompagnent en rythme. Ensuite, le Père Noël distribuera friandises aux enfants.

L'INSCRIPTION...

LA FOLLE JOURNÉE DE  
JULIE ET COMPAGNIE

... se fait en mairie **jusqu'au 15/12**. Le spectacle est ouvert à tous mais, si tu es Lannoyen de moins de 10 ans et/ou scolarisé à l'école "Le Petit Prince"\*, un sachet de friandises et une coquille de Noël te seront offerts à la fin du spectacle.

\* merci de vous munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille pour l'inscription.

### SIVU ÉCOLE "LE PETIT PRINCE"

#### LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020 ...

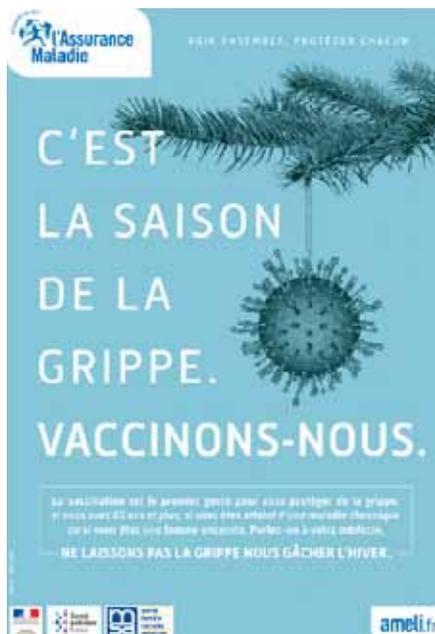
... seront ouvertes à compter du **7 janvier 2019**, bureau du SIVU, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 12h15 et de 13h à 17h15.



## L'ASSURANCE MALADIE

### C'EST LA SAISON DE LA GRIPPE. VACCINONS-NOUS !

Démarrée le **6 octobre 2018**, la campagne de vaccination contre la grippe se poursuivra **jusqu'au 31 janvier 2019**. Ce sont plus de 12 millions de personnes, pour lesquelles la grippe représente un risque de complications parfois graves, qui peuvent bénéficier d'un vaccin pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.



### NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

Le dernier week-end d'Octobre est marqué par le passage à l'heure d'hiver. C'est aussi l'entrée dans la saison de la grippe ! Pour limiter la transmission du virus, quelques gestes simples : se laver les mains, se couvrir la bouche et le nez, utiliser les mouchoirs à usage unique, porter un masque lorsqu'on est malade et en contact avec une personne fragile... Pour autant la vaccination antigrippale reste la meilleure prévention contre la grippe. Il est important de la réaliser chaque année pour s'assurer la meilleure couverture vaccinale possible.

### UNE CAMPAGNE DE VACCINATION POUR PROTÉGER LES PERSONNES FRAGILES

Certaines personnes se trouvent plus fragiles face à la grippe :

- les plus de 65 ans ;
- celles atteintes d'une maladie chronique (diabète, problèmes cardiaques ou pathologies respiratoires) ;
- les personnes obèses ;
- les femmes enceintes.

Chez ces personnes, la grippe peut entraîner des complications graves et des hospitalisations. Au cours de l'hiver 2017-2018, les hôpitaux français ont enregistré plus de 75 000 passages aux urgences, plus de 10 000 hospitalisations et 13 000 décès.

### LA VACCINATION EN PRATIQUE...

... VOUS RECEVEZ POUR LA 1<sup>ÈRE</sup> FOIS LE BON DE PRISE EN CHARGE DE L'ASSURANCE MALADIE

Cette année, les modalités de vaccination sont simplifiées pour les personnes majeures et éligibles qui se font vacciner pour la première fois. Vous pouvez désormais retirer gratuitement votre vaccin à la pharmacie sur présentation du bon de prise en charge et vous faire vacciner par le professionnel de votre choix : infirmier, médecin, sage-femme.

Autre nouveauté importante, expérimentée sur la région Hauts-de-France : la vaccination peut être réalisée directement par un pharmacien. Pour savoir si votre pharmacien peut vous vacciner, consultez le : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/carte-grippe>.

La procédure est identique si vous vous êtes déjà fait vacciner les années précédentes.

Attention, la prescription médicale reste indispensable pour les personnes de moins de 18 ans.

### POUR VOS DÉMARCHES AVEC L'ASSURANCE MALADIE, PENSEZ AU COMPTE AMELI !

En créant votre espace personnel sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr) de l'Assurance Maladie, vous accédez à de nombreuses fonctionnalités vous permettant de réaliser vos démarches en ligne. Et cela, sans même avoir à vous déplacer ! En quelques clics, vous accédez à de nombreux services :

- suivre vos remboursements et consulter les délais de traitement de votre CPAM,
- télécharger votre attestation de droit, d'indemnités journalières ou un relevé fiscal,
- demander une carte européenne d'assurance maladie pour être couvert lors de vos séjours en Europe,
- commander votre carte Vitale,
- suivre l'avancement de votre dossier d'arrêt de travail ou d'accident du travail,
- modifier vos coordonnées,
- déclarer la naissance d'un enfant,
- contacter votre caisse par e-mail, ... et bien plus encore !



### VOUS N'AVEZ PAS D'ACCÈS INTERNET...

... ou avez besoin d'être accompagné dans vos démarches ? Rendez-vous à la Maison des Services au Public de Lannoy, 25 rue Nationale. Un poste informatique en libre accès vous permet d'accéder aux services en ligne de la CPAM et d'autres organismes (CAF, Pôle Emploi, MSA...). Si besoin, un conseiller peut vous guider.

Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Le samedi de 9h à 12h.

## LA FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS ET USARG (UNITED STATES ARMY RECONSTITUTION GROUP)

LES 12, 13 ET 14 OCTOBRE DERNIERS ...

... la Fraternelle des Anciens Combattants a organisé les festivités et commémorations à l'occasion du Centenaire de la Libération des Communes du Val de Marque jusqu'à l'Escaut.

LANNOY-LYS-TOUFFLERS : 100 ANS APRÈS, était l'axe de différents événements qui se sont déroulés du 26 août au 11 novembre 2018.

Différentes expositions ont permis de faire prendre conscience au public de la dure réalité de la vie dans nos communes pendant la terrible occupation qui dura quatre longues années (du 26 août 1914 au 16 octobre 1918). Montées avec le précieux concours de l'Association Historique de Lannoy-Lys-Toufflers, l'Office National des Combattants (ONAC) et les Archives Départementales du Nord, elles ont rencontré un vif succès. Durant la semaine, des journées consacrées aux visites scolaires ont permis à plus de 700 enfants de visiter celles-ci, découvrant les nombreux panneaux illustrés, les maquettes, affiches et objets. Un film documentaire, monté par Pascal Tieghem du Cercle Historique, a conclu la visite.



Il aura fallu se rendre au Parc Urbain durant ces 3 jours pour replonger dans le temps. Poilus, Tommies et Sammies ont accueilli plus de 1500 visiteurs durant ce week-end historique. Une centaine de reconstitueurs, venus parfois de loin, ont apporté leurs collections et leur

savoir pour répondre à un public très intéressé. De la voiture de liaison, du canon à la réplique exacte de l'avion du Baron Rouge, le site était complètement aménagé de camps regroupant différentes nationalités : Américains, Australiens, Belges, Canadiens, Écossais et Français. C'est autant d'écoliers, venus d'Hem, de Lannoy, Lys et Toufflers, qui ont pu découvrir les uniformes, objets et conditions de vie de leurs ancêtres.

À noter, le 12 en soirée, l'excellent concert de l'Harmonie Lys & Lannoy accompagné de cornemuse et d'un intermède de chansons d'époque.



Le point d'orgue du week-end fut le grand défilé du Centenaire. Parti de la place Dinah Derycke, le cortège a traversé la commune de Lannoy par la rue de Tournai au rythme des tambours. Les troupes ont fait une brève halte Porte du Prévôt (face à la Mairie) le temps d'un intermède musical. La colonne s'est ensuite dirigée vers le Monument de la Reine Astrid à Toufflers pour une cérémonie, avant d'embarquer pour Néchin pour rendre hommage aux soldats tombés en octobre 1918. Les commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale de Lannoy-Lys-Toufflers resteront un grand moment pour tous les habitants et passage de flambeau pour les jeunes générations en souvenir de nos aïeux.



## MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE JARDIN

### POUR LA 5<sup>ÈME</sup> NUIT DES BIBLIOTHÈQUES ...

... le samedi 13 octobre 2018, placée, cette année, sous le signe de la gastronomie (en partenariat avec la MEL), les activités étaient :



- atelier cuisine (avec Alicia),
- loto,
- customisation de tablier,
- fabrication de toques,
- gommettes (avec Maryline),
- dégustation d'insectes (avec Pascal) : beaucoup de grimaces...,
- fabrication de sucettes pétillozantes au chocolat blanc (avec Martine),
- dégustation à l'aveugle (avec Guy).

Résultat :

les verrines concoctées par Guy Syssau du Restaurant "Le Cosy" contenaient :

- ♦ du potiron,
- ♦ de l'endive,
- ♦ du chou-fleur,
- ♦ de l'ananas et de la mangue,
- ♦ du coca et du citron.

L'heureux gagnant, Mathis Decrane, s'est vu offrir un bon d'une valeur de 50€ pour "Le Cosy".

Bravo à lui !



Merci aux bénévoles ! Sans eux, la journée n'aurait pas eu autant de succès et merci à Auchan Leers pour le goûter apprécié de tous.

JOURS & HORAIRES  
D'OUVERTURE ...

mardi de 9h à 12h - mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - vendredi de 14h30 à 18h  
samedi 9h à 12h et de 14 à 17h

(sauf du 26/12/2018 au 05/01/2019 inclus en raison de la fermeture pour congés de la bibliothécaire)

Tél. : 03 20 81 21 77 - Mail : mediatheque@ville-lannoy.fr - Site Internet : <http://mediatheque.ville-lannoy.fr/>

## CHUN DEL CHIN HA

### LE TAEKWONDO ...

... art martial coréen, sport olympique, est un art de combat avec l'utilisation des pieds. C'est une activité physique mais également une forme d'éducation comme tous les arts martiaux.

Le taekwondo se pratique de plusieurs façons différentes adaptées à chacun : les techniques de combat, les poomsés (*techniques de combat effectuées seules face à un adversaire imaginaire*), les combats, le self défense.

Le club propose également des cours de body taekwondo. Ces séances permettent de libérer son énergie par le rythme musical et les techniques imposés, de maintenir une forme physique par le travail cardio et le renforcement musculaire. Elles peuvent être associées à des exercices en circuit training.

Le club de taekwondo "*Chun Del Chin Ha*" vous recevra avec plaisir, que ce soit pour une pratique loisir ou de compétition. Enfants, ados, adultes, hommes et femmes, chacun y trouvera sa place pour pratiquer le taekwondo et/ou le body taekwondo dans la bonne humeur.

Les cours sont adaptés à tout public : du débutant au niveau confirmé. Ils sont dispensés par des instructeurs diplômés avec chacun leurs spécialités.

Les cours ont lieu salle David Douillet, rue Nationale à Lannoy :

- taekwondo enfants de 6 à 11 ans, les lundis et jeudis de 18h à 19h,
- taekwondo ados/adultes, les lundis de 19h à 21h et jeudi de 20h à 21h,
- body taekwondo (12 ans et plus) : les jeudis de 19h à 20h,
- entraînements (*cours sur thème, préparation de compétitions, passages de grades, ...*) : les samedis de 17h à 20h.



LES  
INSCRIPTIONS ...

... se prennent pendant toute la saison lors des entraînements.

Les 2 premiers cours sont gratuits.

Nous accordons un tarif préférentiel aux Lannois 5

## MJC

### ET SI VOUS VOUS METTIEZ À LA BATTERIE ? ...

... c'est possible grâce à l'atelier de la MJC.

Du mercredi au vendredi, selon votre niveau, vous pouvez profiter des cours de Stéphane Sulmon, salle Eugène Dupont à Athéna Forum :

- mercredi de 18h à 19h (*niveau 1A*), de 19h à 20h (*niveau 2*),
- jeudi de 18h à 19h (*niveau 1B*), de 19h à 20h (*niveau 3/4*),
- vendredi de 20h à 21h ("*les élites*"), de 21h à 22h (*projet commun*).



POUR PLUS  
D'INFORMATION...

... contactez  
Stéphane Sulmon par  
téléphone au 09 80 94 04 13

## RÉSIDENCE LES ORCHIDÉES

### LES GOÛTERS D'ANNIVERSAIRE

Les résidents des espaces médicalisés se sont rassemblés le temps de la collation pour fêter les anniversaires.



Bon anniversaire !



### LES SORTIES DU VENDREDI

Le vendredi 14 septembre 2018, les résidents ont pris la route en direction de Lille pour découvrir la maison natale de Charles de Gaulle.



Après une projection de présentation, la visite s'est poursuivie dans une immense demeure à la décoration magnifique et luxueuse.



### UNE JOURNÉE À BRAY-DUNES

Des moules frites, la visite d'un musée.



Le soleil était absent mais ce fut une belle journée !

### "VÉGÉ POUR CHANGER"

Pour la semaine du goût, les résidents ont eu un repas végétarien.

Au menu : salade de boulgour et quinoa, omelette aux oignons, ratatouille et pommes sautées, banane au rhum et sa boule de glace.



Les résidents ont apprécié ! Bon appétit !

Merci à l'équipe d'API Restauration pour ces bons petits plats au quotidien !

### LE CÉLÈBRE "CLÉMENT MAROT" ...

... est venu deux jours au sein de notre EHPAD pour découvrir le travail d'API Restauration et partager avec les résidents.



## RÉSIDENCE LES ORCHIDÉES (SUITE)

### PETIT RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE ...

... "ensemble, agissons pour une société plus respectueuse de la planète". Les résidents ont profité d'une semaine riche en activités.



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, merci de vous rapprocher de Karine Petit, animatrice, soit par mail à : [animation.lannoy@lesorchidees.fr](mailto:animation.lannoy@lesorchidees.fr) soit par téléphone au 20 20 20 60 60.

## RÉSIDENCE LES AULNES

### L'ESTAMINET OUVERT À TOUS ...

... les jeudis après-midi avec vente de boissons fraîches et chaudes et petites confiseries.



### LE TRADITIONNEL REPAS SAVOUREUX...

... à la résidence a fait le plein : bonheur, danse et gastronomie en compagnie du chanteur Benoît Juillet.

Résidents et familles ont pu profiter de ce beau moment.

### ATELIER "COOKEO" ...

... au menu : bourguignon et gâteau aux pommes cuisinés par les résidents.



### CARTONS PLEINS POUR LE SUPER LOTO ...

... lots, bonne humeur et convivialité étaient de la partie.



### GYM SENIORS ...

... deux matins par mois de 10h15 à 11h15 ouverte à tous les Lannoyens de plus de 65 ans.

### LES PROCHAINES DATES...

... les 11 et 18/12, 8 et 22/01. Pas d'inscription préalable. Se munir d'un certificat médical  
Tarif = 2€ la séance.

## IMPROVISATION

LE 1<sup>ER</sup> FESTIVALANNOY ...

... s'est joué le **samedi 10 novembre 2018** à Lannoy dans la salle Henri Échevin pleine à craquer !



250 personnes étaient réunies pour la première édition du FestivaLannoy organisé par l'association "Improvisation" en partenariat avec la ville de Lannoy. Benoît Huys, Président, souhaitait mettre en place ce spectacle, c'est chose faite ! Entouré des bénévoles, accompagné par Maryline Hutin, Conseiller délégué aux fêtes et aux associations et de Pascal Kreeel, Conseiller délégué à l'organisation des fêtes, ils ont tout organisé : un plateau d'artistes très alléchant mis en scène par l'artiste chanteur Benoît Juillet, bien connu sur la métropole, composé :

- de chanteuses : Sabrina et Jeym,
- de chanteurs : Christian Croain, Martial Huys et Benoît Juillet,
- de danseuses : Leonor Jackson et la troupe Nadjyfatou,
- d'un magicien : Voldumour,
- et d'artistes de cirque : DuoCirkus.

Tous ensemble, ils ont fait de ce festival un succès ! Les Lannoyens présents et les habitants des villes voisines qui avaient fait le déplacement ne l'ont pas regretté : à leur arrivée, ils étaient accueillis par de charmantes hôtes, pris en photo par le partenaire "Regard et émotions" et placés aux tables réservées. Un bar et une petite restauration étaient mis à leur disposition et un service en salle était assuré par les bénévoles. Un grand merci à eux ainsi qu'à notre partenaire "Auchan Leers".

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



# DÉCEMBRE 18

## 4



**Conseil municipal**  
à 20h en mairie

## 5



**L'inscription à l'Alsh Nouvel An est réservée aux Lannoyens jusqu'à cette date**  
(Cf. article p. 13)

**Hommage aux morts en AFN**  
à 16h30, Tour Crénelée

## 7

**Marché de Noël de la résidence "Les Orchidées"** de 13h à 18h  
(présence du Père Noël de 16h à 18h)

**Marché intercommunal de Lys et de Lannoy**  
animations de 15h à 19h  
(Cf. article p. 10)

## 7>9



**Marché de Noël de l'Amicale Laïque Michelet**  
de 17h à 20h le 7,  
de 10h à 19h les 8 et 9,  
salle Échevin (Cf. Lannoy est à vous - Octobre 18)

## 12



**L'inscription aux Mercredis Récreatifs de janvier est réservée aux Lannoyens jusqu'à cette date**  
(Cf. article p. 13)

# DÉCEMBRE 18 (SUITE)

## 15

**Clôture des inscriptions pour le spectacle de Noël** (Cf. article p. 14)

**Concert de l'Harmonie Lys & Lannoy**  
à 20h, théâtre de l'Eden à Lys



## 17

**Permanence de la Fraternelle des Combattants** de 9h30 à 11h30, Hôtel de Ville

## 19

**Don du sang**  
de 10h à 13h  
et de 15h à 18h,  
Agora  
à Lys-lez-Lannoy



## 22

**Spectacle de Noël**  
à 16h,  
salle Henri Échevin  
(Cf. article p. 14)



## 26>31

**Fermeture de la médiathèque en raison des congés de la bibliothécaire**

## 28

**Permanence de la commission d'enquête "PLU2"**  
de 14 à 17h,  
bureau des permanences en mairie



# JANVIER 2019

**1<sup>er</sup> > 5**

Fermeture de la médiathèque en raison des congés de la bibliothécaire

**2 > 4**



**Alsh Nouvel An** de 9h à 17h, salle Jean Piat (Cf. article p. 13)

à partir du **7**

Ouverture des inscriptions au SIVU École "Le Petit Prince" pour la rentrée scolaire 2019-2020 (Cf. article p. 14)

**11**

Date de clôture de l'enquête publique "PLU2" (Cf. article p. 12)

**12**



**Cérémonie des vœux municipaux** à 16h, salle Henri Échevin (Cf. éditorial p. 2)

à partir du **14**

Ouverture des inscriptions des candidats au concours de chant du 9/03 (Cf. article p. 9)

**16**



L'inscription aux **Mercredis Récreatifs** de février est réservée aux Lannoyens jusqu'à cette date (Cf. article p. 13)

à partir du **17**

Début du recensement de la population (Cf. articles p. 7 et 8)

**25**

Permanence de la **Fraternelle des Combattants** de 17h à 18h30, Hôtel de Ville

**28**

Permanence de la **Fraternelle des Combattants** de 9h30 à 11h30, Hôtel de Ville

# JANVIER 2019 (SUITE)

**30**

L'inscription à l'**ALSH Hiver** est réservée aux Lannoyens jusqu'à cette date (Cf. article p. 13)

**31**

Forum Start'Avenir de 10h à 17h30, salle des fêtes de Mons-en-Barœul (Cf. article p. 10)

jusqu'au **31**

**Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière** (Cf. article p. 15)

# FÉVRIER 2019

**10**

**Loto de l'APE "École Le Petit Prince"** à 14h, salle Henri Échevin

à partir du **11**

**Alsh Hiver** de 9h à 17h (Cf. article p. 13)

jusqu'au **16**

**Fin du recensement de la population** (Cf. articles p. 7 et 8)

jusqu'au **22**

**Alsh Hiver** de 9h à 17h (Cf. article p. 13)

jusqu'au **23**

Clôture des inscriptions des candidats au concours de chant du 9/03 (Cf. article p. 9)

**28**

Permanence de la **Fraternelle des Combattants** de 9h30 à 11h30, Hôtel de Ville

## SENIORS, À VOS AGENDAS...

... EN PLUS DES MANIFESTATIONS PROPOSÉES CI-DESSUS, CERTAINES VOUS SONT DÉDIÉES

- **MARCHÉ DE NOËL LE 7/12** DE 13H À 15H, rés. les Orchidées à Lannoy  
Tél. : 03 20 20 60 60
- **GYM SENIORS LES 11 ET 18/12, 8 ET 22/01** DE 10H15 À 11H15, rés. les Aulnes à Hem  
Tél. : 03 20 65 98 88 (Cf. p. 20)
- **DISTRIBUTION DES COLIS AUX SENIORS EN MAIRIE LES 21/12** DE 14H30 À 17H30, ET 22/12 DE 9H30 À 11H
- **CRÊPE PARTY LE 7/02** À 15H, rés. les Orchidées à Lannoy - inscription au 03 20 20 60 60 avant le 31/01